

Le Baromètre des Médias Africains – Note de présentation

Le Baromètre des médias est le fruit d'une coopération entre des organisations de médias africains (MISA, Media Institute of Southern Africa, en particulier), ainsi qu'un débat très approfondi avec des professionnels de médias et universitaires de toute l'Afrique sub-saharienne et le Projet des médias pour l'Afrique Australe de la Friedrich Ebert-Stiftung (FES). Dans sa première phase, au cours de l'année 2005, ce nouvel instrument a été testé en Zambie, en Namibie et au Botswana, avec le MISA, et au Kenya, en partenariat avec le Conseil des médias kenyans. Depuis lors, le MISA a entrepris le même exercice, en ajustant quelque peu le procédé en Angola, au Mozambique et au Swaziland. Les rapports individuels des pays seront immédiatement disponibles après l'achèvement de la construction du site web du Projet pour les médias du FES (www.fesmedia.org.na, sous la rubrique « News & Events »).

Ce projet est le premier du genre qui fait une description de fond et d'ensemble et qui constitue un système de mesure de l'environnement des médias africains au niveau national. Les références sont pour la plupart, tirées de la « Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique » de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP)¹ adoptée en 2002. Cette déclaration était largement inspirée des conférences historiques de Windhoek (Namibie) sur *l'indépendance des médias* (1991) et sur *la charte africaine sur l'audiovisuel* (2001).

Ce nouvel instrument agit comme le *Mécanisme africain de revue des pairs (MARP)*, qui fait partie du *Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)*, et qui prévoit que les pays africains fassent volontairement une autoévaluation de leur développement social, politique et économique sur la base de valeurs démocratiques universellement reconnues. Cette autoévaluation doit être effectuée avec la collaboration et les fortes contributions de la société civile.

Méthodologie : Un panel d'experts est mis en place dans chaque pays comprenant des représentants des médias et de la société civile en nombre égal. Ils font partie du panel en leurs noms propres, et non en tant que représentants de leurs organisations. C'est un panel d'environ 10 membres qui se réunit tous les deux ans durant une retraite de deux jours afin de réaliser l'autoévaluation à travers des indicateurs au cours d'une discussion qualitative, et ensuite attribuer des notes (quantitative) selon chaque indicateur. La réunion sera dirigée par un consultant de la FES pour assurer des résultats comparables. Les rapports définitifs seront rendus publics.

Le système de notation : Après la discussion quantitative, les membres du panel sont invités à noter les indicateurs respectifs dans un vote anonyme selon l'échelle suivante :

- 1 Le pays n'a pas respecté l'indicateur.
- 2 Le pays a respecté l'indicateur de façon minimale.

¹ La CAHDP est l'organe d'autorité de l'Union Africaine mandaté pour interpréter la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuple

- 3 Le pays a respecté plusieurs aspects de l'indicateur mais le progrès est trop récent pour être jugé.
- 4 Le pays a respecté la plupart des aspects de l'indicateur.
- 5 Le pays respecte tous les aspects de l'indicateur et ceci depuis longtemps.

La 1^{ère} application du Baromètre des médias africains à Madagascar a eu lieu durant un atelier qui s'est déroulé à Mantsoa du 11 au 13 mai 2006. Neuf personnes issues du monde des médias et de la société civile se sont constituées en panel, assistées par un rapporteur et sous la conduite d'un modérateur venant de la Fédération Internationale des Journalistes (IFJ) à Dakar, et qui avait déjà modéré de tels ateliers en Afrique australe. Madagascar est le premier pays francophone où cet instrument a été appliqué. Le baromètre 2010 est le 3^{ème} exercice du genre.

Bien que les membres du panel étaient tous issus d'organisations de médias ou de la société civile, les évaluations qu'ils ont faites ont eu lieu en leur nom propre et n'engageaient en rien leurs organisations d'origine. Comme dans les autres pays, l'accent a surtout été mis sur la discussion selon les secteurs évalués, avant de procéder à la notation.

Les quatre secteurs ci-après ont été évalués dans le cadre du Baromètre et selon en tout 42 indicateurs :

- Secteur 1 : La liberté d'expression, y comprise la liberté des médias, est effectivement protégé et promue
- Secteur 2 : Le paysage médiatique est caractérisé par la diversité, l'indépendance et la durabilité
- Secteur 3 : La régulation de l'audiovisuel est transparente et indépendante ; le journaliste des médias d'Etat se transforme en vrai journaliste public
- Secteur 4 : Les médias mettent en place des niveaux élevés de normes professionnelles